

HUITIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE
DES DIRECTEURS DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORESTERIE DU PACIFIQUE (PHOAFS)

(Nadi, Fidji, 9 mars 2023)

Référence du document	Séance 2 – point 2.2 de l'ordre du jour
Intitulé	Proposition relative à la procédure d'élaboration d'une Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique
Action	Décision

Résumé

Lors de la septième Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique, en 2021, les membres ont approuvé l'élaboration d'une Stratégie régionale pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique. C'est une région où le contexte (changement climatique inclus) n'est pas favorable au développement agricole et forestier : ne rien changer, c'est empêcher l'Océanie de surmonter les difficultés ou de tirer le meilleur parti des occasions qui s'offrent à elle.

La Communauté du Pacifique (CPS) et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont été chargées de mettre au point la procédure qu'il faudra suivre pour l'élaboration de ladite stratégie en s'appuyant sur des méthodes de prospective stratégique, pour examen et approbation à la Conférence régionale des ministres de l'Agriculture et de la Foresterie ; la CPS et la FAO ont également été chargées de mobiliser les ressources nécessaires à un processus exhaustif et participatif d'élaboration de la stratégie une fois le feu vert donné.

Les méthodes de prospective stratégique étant de plus en plus utilisées dans la région, un webinaire s'est tenu le 26 septembre pour aider les membres à décider en toute connaissance de cause d'y avoir recours ou non, et pour leur donner des informations concrètes sur certains des outils et sur la démarche elle-même.

Recommandation :

Les directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique sont invités à :

- a) approuver la note conceptuelle sur l'élaboration d'une Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique ; et
- b) demander à la CPS et à la FAO d'encourager les partenaires du développement à soutenir l'établissement de la stratégie.

Élaboration d'une Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique

Contexte

1. Il n'existe à l'heure actuelle, à l'échelon régional, aucune stratégie globale pour l'agriculture et la foresterie qui concerne tous les États et Territoires insulaires océaniques, qui soit à la fois dirigée, détenue et portée par ces derniers et qui soit associée à un mécanisme clair de gouvernance et de suivi. Il n'existe pas non plus de vision claire et commune de l'agriculture

et de la foresterie dans le Pacifique ou de la façon dont ces secteurs clés contribuent aux éléments essentiels que sont par exemple les systèmes alimentaires, l'approche « Une seule santé », la protection contre les effets du changement climatique et la protection de l'environnement, le développement économique et les moyens de subsistance.

2. Si l'on s'accorde à reconnaître qu'il existe des cadres et des plans régionaux sur divers aspects des secteurs de l'agriculture et de la foresterie – par exemple le Plan stratégique régional sur la statistique agricole et halieutique – ou sur les problèmes qui touchent ces secteurs – par exemple la Feuille de route sur les services climatologiques – les liens entre ces outils sont peu clairs voire inexistants, ce qui empêche non seulement de saisir les occasions de collaboration mais aussi de tirer parti des synergies et complémentarités.
3. Cette situation empêche également l'agriculture et la foresterie de trouver toute leur place dans le secteur du développement, entrave la coordination entre les partenaires, et accroît le risque de chevauchement d'activités et d'utilisation inefficace des ressources. Lors de la septième Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique, en 2021, les membres ont approuvé l'élaboration d'une Stratégie régionale pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique. C'est une région où le contexte (changement climatique inclus) n'est pas favorable au développement agricole et forestier : ne rien changer, c'est empêcher l'Océanie de surmonter les difficultés ou de tirer le meilleur parti des occasions qui s'offrent à elle.

Objectif de la proposition

4. Confirmer les méthodes proposées pour l'élaboration d'une stratégie de développement de l'agriculture et de la foresterie.
5. Autoriser la CPS et la FAO à mobiliser les partenaires afin qu'ils soutiennent l'établissement de la stratégie à l'aide de la procédure arrêtée.

Contexte/informations utiles :

6. Voir la note conceptuelle (annexe 1) sur l'élaboration d'une Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique.

Recommandation :

7. Les directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique sont invités à :
 - a. approuver la note conceptuelle sur l'élaboration d'une Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique ; et
 - b. demander à la CPS et à la FAO d'encourager les partenaires du développement à soutenir l'établissement de la stratégie.

Documents joints :

1. Annexe 1 – Élaboration d'une Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique : note conceptuelle

Annexe 1 :

Élaboration d'une Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique

Contexte

Lors de la septième Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique, en 2021, les membres ont approuvé l'élaboration d'une Stratégie régionale pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique. C'est une région où le contexte (changement climatique inclus) n'est pas favorable au développement agricole et forestier : ne rien changer, c'est empêcher l'Océanie de surmonter les difficultés ou de tirer le meilleur parti des occasions qui s'offrent à elle.

Il n'existe à l'heure actuelle, à l'échelon régional, aucune stratégie globale pour l'agriculture et la foresterie qui concerne tous les États et Territoires insulaires océaniques, qui soit à la fois dirigée, détenue et portée par ces derniers et qui soit associée à un mécanisme clair de gouvernance et de suivi. Il n'existe pas non plus de vision claire et commune de l'agriculture et de la foresterie dans le Pacifique ou de la façon dont ces secteurs clés contribuent aux éléments essentiels que sont par exemple les systèmes alimentaires, l'approche « Une seule santé », la protection contre les effets du changement climatique et la protection de l'environnement, le développement économique et les moyens de subsistance.

Si l'on s'accorde à reconnaître qu'il existe des cadres et des plans régionaux sur divers aspects des secteurs de l'agriculture et de la foresterie – par exemple le Plan stratégique régional sur la statistique agricole et halieutique (en anglais uniquement) – ou sur les problèmes qui touchent ces secteurs – par exemple la Feuille de route pour le renforcement des services climatologiques dans le Pacifique (en anglais uniquement) – les liens entre ces outils sont peu clairs voire inexistants, ce qui empêche non seulement de saisir les occasions de collaboration mais aussi de tirer parti des synergies et complémentarités.

Cette situation empêche également l'agriculture et la foresterie de trouver toute leur place dans le secteur du développement, entrave la coordination entre les partenaires, et accroît le risque de chevauchement d'activités et d'utilisation inefficace des ressources.

La Communauté du Pacifique (CPS) et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont été chargées de mettre au point la procédure qu'il faudra suivre pour l'élaboration de ladite stratégie en s'appuyant sur des méthodes de prospective stratégique, pour examen et approbation à la Conférence régionale des ministres de l'Agriculture et de la Foresterie ; la CPS et la FAO ont également été chargées de mobiliser les ressources nécessaires à un processus exhaustif et participatif d'élaboration de la stratégie une fois le feu vert donné.

Prospective stratégique

La prospective stratégique est une **méthode structurée et systématique d'exploitation des idées relatives à l'avenir afin d'anticiper les changements et de mieux s'y préparer**. Il s'agit d'envisager divers futurs plausibles ainsi que les perspectives et les difficultés qui pourraient en découler, puis d'exploiter les différentes idées pour prendre des décisions plus judicieuses et agir sans tarder.

Dans le Pacifique bleu, depuis quelques années, les méthodes de prospective stratégique et de réflexion prospective ont été employées dans un nombre croissant de domaines :

- 2014, pour *Tonga foresight Xchange: Transition from a « Small Island Vulnerability » to a « Big Ocean Prosperity »* (Gouvernement des Tonga et Centre mondial pour l'excellence du service public, du PNUD), une méthode d'analyse prospective a été employée.
- 2015, le rapport intitulé *Climate change and Pacific Island food systems* (ACIAR/CGIAR), a été élaboré à l'aide de la méthode de planification par scénario.
- 2018, l'Évaluation régionale des aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul (PILNA) a été élaborée à l'aide d'une méthode d'analyse des tendances.
- 2020, la Stratégie culturelle régionale (2021-2030) a été élaborée à l'aide d'une méthode consistant à prendre en considération les enjeux intergénérationnels.
- 2022, le Plan stratégique de la communauté du Pacifique 2022–2031 a été élaboré à l'aide d'une méthode de prospective stratégique.
- 2022, la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050 – « Assurer notre avenir dans le Pacifique » a été élaborée à l'aide d'une méthode de prospective stratégique.

« Les peuples du Pacifique ont su emprunter des trajectoires différentes pour atteindre la même destination. Pour avancer contre vents et marées, il faut parfois changer de cap, la route la plus directe n'étant pas forcément la plus rapide ni la plus sûre ».

– Damon Salesa, Vice-président de l'Université d'Auckland

Prospective stratégique et planification stratégique

La prospective stratégique et la planification stratégique sont deux méthodes différentes.

- La *planification stratégique* consiste à examiner ce que vous avez fait par le passé et pose la question de savoir comment le faire mieux, plus vite et plus efficacement. Comment pouvons-nous améliorer ou développer ce que nous faisons actuellement ? Cette méthode s'appuie sur les expériences passées pour établir une vision.
- La *prospective stratégique* se projette à 10 ou 20 ans et se pose les questions suivantes : « À quoi ressemblera notre futur ?

« Il est maintenant plus important que jamais d'être capable d'anticiper, en ces temps de troubles incessants et d'accélération du changement. Nous devons scruter l'horizon sans cesse pour repérer les tendances et les problèmes émergents. Nous devons nous appuyer sur ces tendances émergentes pour remettre en question les hypothèses et approches dominantes. Nous devons être suffisamment agiles pour adapter nos stratégies aux besoins dans un environnement en constante mutation tout en gardant un œil sur l'avenir. Et nous devons renforcer nos capacités [...] afin de prendre aujourd'hui des décisions plus judicieuses et d'être mieux préparés pour demain ».

– Leo Yip, chef de la fonction publique, République de Singapour

Quels sont les mesures, produits, services, et évolutions nécessaires et comment les obtenir ? »
La vision est le point de départ. Il faut ensuite définir les étapes à suivre pour la concrétiser en partant de la situation actuelle.

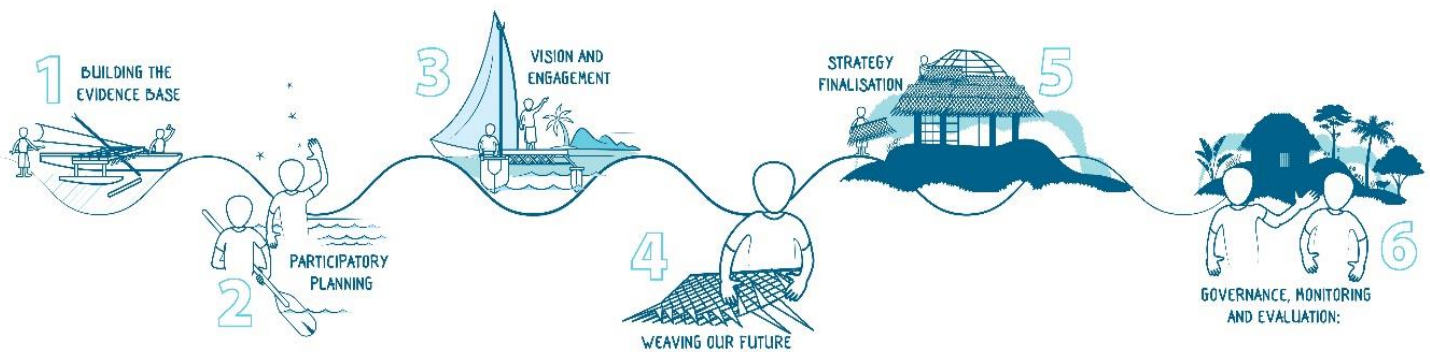
La planification stratégique est la méthode la plus indiquée si votre environnement est stable et n'évolue pas. La prospective stratégique est mieux adaptée à des situations rendues instables, incertaines, chaotiques et ambiguës, sous l'effet par exemple du changement climatique, de l'appauvrissement de la biodiversité ou d'autres perturbations, comme celles liées à la pandémie de COVID-19.

Procédure proposée

La prospective stratégique fait appel à une procédure éminemment participative et repose sur une solide base factuelle.

Il est proposé de créer, dans le cadre de la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie, un sous-comité de rédaction qui serait chargé de superviser la procédure, de donner des orientations et d'examiner les projets de documents analytiques et stratégiques à mesure qu'ils seront rédigés.

Une procédure en six phases est envisagée :



1. *Rassemblement des données factuelles* : cette étape consistera à examiner et à analyser les stratégies et plans nationaux existants dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie, mais aussi les stratégies connexes, par exemple les pistes d'action nationales sur les systèmes alimentaires, les stratégies concernant le changement climatique et les stratégies environnementales. Elle consistera également à examiner les conclusions des Conférences régionales des directeurs de l'agriculture et de la foresterie et celles des Conférences régionales de la FAO pour l'Asie et le Pacifique ; à examiner les cadres régionaux applicables ; et à repérer les principaux biens publics régionaux dans ces deux secteurs. Cette étape, qui démarre par un examen et une analyse de documents, vise à guider l'élaboration de la stratégie, à repérer des liens avec d'autres stratégies et procédures, et à tirer parti des synergies et complémentarités.
2. *Planification participative* : cette étape consistera à concevoir, avec les principales parties prenantes, un ou plusieurs ateliers qui seront consacrés à l'élaboration de la stratégie ; ce travail se fera dans le cadre d'un mini-atelier qui aura recours à la prospective et sera axé sur la Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique. Il s'agira également de

dresser la liste de toutes les parties prenantes dont la présence sera ensuite nécessaire aux ateliers. Il faudra que les membres désignent des acteurs nationaux et des entités centrales responsables de la planification afin de contribuer à une harmonisation accrue de la coordination et de la planification (voir phase 1 : rassemblement des données factuelles).

3. *Vision et engagement* : dans le respect d'une démarche inclusive soucieuse des enjeux intergénérationnels, tous les groupes d'acteurs concernés participeront à quatre ateliers de prospective stratégique sur une période de trois mois, aussi bien à l'échelon régional que sous-régional. Il s'agira de repérer collectivement les facteurs de changement qui auront une influence non négligeable sur l'avenir de l'agriculture et de la foresterie dans la région. Ce travail se fera à l'aide d'une analyse prospective et d'une analyse des données factuelles disponibles et des tendances émergentes. Au cours de la série d'ateliers, les participants commenceront par définir la vision et les domaines autour desquels seront articulés le plan stratégique ainsi que les principaux axes de travail ou thèmes ; ils utiliseront à cet effet la méthode de l'élaboration de scénarios.
4. *Tissons notre avenir* : au cours de cette étape, la coopération se poursuivra dans les ateliers régionaux et sous-régionaux de prospective stratégique. Ces ateliers, qui permettront d'analyser de façon plus approfondie les principaux axes de travail et thèmes qui auront été recensés, viseront à déterminer les résultats à atteindre ou l'état futur souhaité dans chaque domaine. Ensuite, un exercice de rétrovision permettra de déterminer les étapes concrètes à franchir pour amener les secteurs de l'agriculture et de la foresterie vers l'avenir souhaité. À cet effet, des liens clairs pourraient être établis avec les plans et stratégies en vigueur qui contribueront à atteindre l'état futur souhaité. C'est à ce stade que la stratégie elle-même prendra forme. Dans le droit fil de la Stratégie 2050, et plus précisément de ce qu'elle prévoit dans deux domaines de travail – « ressources et développement économique » et « changement climatique » – la Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique s'attachera à recenser les biens publics régionaux dans ces secteurs, à repérer les priorités communes à l'échelon régional et sous-régional, et à déterminer à quels niveaux les approches régionales, sous-régionales ou multipays sont judicieuses ou apportent une valeur ajoutée.
5. *Finalisation de la Stratégie* : au cours de cette étape, le projet de stratégie sera validé lors d'un atelier régional puis présenté pour finalisation à la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie, et soumis à l'approbation des ministres de l'Agriculture et de la Foresterie.
6. *Gouvernance, suivi et évaluation* : la gouvernance de la stratégie relèvera de la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique, à chaque édition de laquelle un rapport sera présenté. Le cadre d'établissement de rapports de suivi-évaluation et d'apprentissage comportera des éléments qualitatifs et quantitatifs, ces derniers s'appuyant dans la mesure du possible, sur des indicateurs déjà employés, car il faut éviter d'alourdir la charge de travail en matière de rapport. Le cadre de suivi-évaluation et d'apprentissage sera défini une fois le projet de Stratégie approuvé. La CPS, qui assure le Secrétariat de la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique, gèrera les tâches de suivi et l'établissement des rapports en collaboration avec la FAO et d'autres partenaires du développement.

Postulats

- Le soutien que les partenaires du développement apporteront à l'agriculture et à la foresterie restera résolument bilatéral, et les priorités des membres océaniques resteront axées sur la défense des intérêts nationaux dans les chaînes de valeur et les secteurs de la production.
- La Stratégie régionale pour l'agriculture et la foresterie se concentrera sur les priorités communes aux échelons régional et sous-régional et sur les biens publics régionaux susceptibles de contribuer à la réalisation des priorités nationales et des engagements pris aux échelons régional et international (ODD 2, 3, 8, 12 et 15).
- La Stratégie régionale pour l'agriculture et la foresterie se conformera et contribuera aux cadres régionaux et sous-régionaux applicables dans les domaines considérés ; elle pourrait être étayée par des plans d'action et des sous-stratégies plus détaillés pour obtenir de meilleurs résultats et un plus grand impact en faveur de notre région unique, le Pacifique bleu.
- Le calendrier et la date de lancement seront fonction des financements disponibles.

Calendrier proposé

<i>Phase</i>	<i>Actions</i>	<i>Calendrier</i>
1. <i>Rassemblement des données factuelles</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Recrutement de facilitateurs</i> • <i>Examen des stratégies en vigueur, etc.</i> 	<i>2 mois, novembre-décembre 2022</i>
2. <i>Planification participative</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Atelier en ligne de planification participative</i> 	<i>Janvier 2023</i>
3. <i>Vision et engagement</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Série de quatre ateliers en ligne sur la stratégie, avec la participation des parties prenantes recensées – analyse prospective, détermination des tendances, définition de la vision</i> 	<i>2 mois, février-mars 2023</i>
4. <i>Tissons notre avenir</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Série de maximum six ateliers régionaux en ligne où seront analysés de façon approfondie les principaux axes de travail/thèmes</i> • <i>Définition des étapes à suivre pour concrétiser la vision</i> • <i>Rédaction du plan stratégique</i> 	<i>3 mois, mai-juillet 2023</i>
5. <i>Finalisation du plan stratégique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Atelier de validation avec les directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique</i> 	<i>2 mois, août-septembre 2023</i>

<i>Approbation par les directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Conférence des directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique</i> 	<i>À confirmer – octobre</i>

Budget

Intrant	Budget prévisionnel en euros
<i>Rassemblement des données factuelles</i>	<i>5 000</i>
<i>Ateliers de prospective et élaboration participative</i>	<i>80 000</i>
<i>Rédaction de la stratégie</i>	<i>30 000</i>
<i>Déplacements (comité de rédaction)</i>	<i>50 000</i>
TOTAL	145 000